

CANADA

Province de Québec

M.R.C. Vallée-de-la-Gatineau

Municipalité de Grand-Remous

Procès-verbal de la séance générale du conseil de la Municipalité de Grand-Remous, tenue le 6 octobre 2014 à 19h à la salle du centre Jean-Guy Prévost sis au 1508, route Transcanadienne à Grand-Remous.

Sont présents :

M. Gérard Coulombe, maire

Mme Johanne Bonenfant, conseillère – mairesse substitut

Mme Martine Coulombe, conseillère

M. John Rodgers, conseiller

M. Éric Bélanger, conseiller

Absences motivées : Mme Jocelyne Lyrette et M. Patrick Courville

Mme Stéphanie Gagnon, secrétaire, fait fonction de secrétaire de la séance.

ASSISTANCE

Mesdames : Denise Carrière, Hélène Hubert, Claudette Lyrette et Lily Rodgers

Messieurs : Nicolas Chaussé, Vianney Cloutier, Richard Courville, Gaston Guindon, Édouard Langevin, Gilles Lyrette, Jean-Claude Lyrette et Victor Lyrette

R-0610-193 Ouverture de la séance ordinaire

Le maire, Gérard Coulombe, ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare la séance générale ouverte à 19h. Il souhaite la bienvenue à l'assistance.

Le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu à 19h que la séance générale soit ouverte.

Adoptée

R-0610-194 Adoption de l'ordre du jour

La conseillère, Martine Coulombe, propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté et que les deux sujets suivants y soient ajoutés :

900-01 Demande de subvention «**Appel regroupé régional pour des projets de constructions, de rénovations, d'améliorations ou d'acquisitions d'équipements spécialisés en bibliothèque - Aménagement BIBLIO**»

900-02 Achat de deux (2) «bunkers» pour le service incendie

Adoptée à l'unanimité

Note : Les sujets 000-03, 000-04 et 000-05 sont reportés à la séance extraordinaire du 9 octobre 2014 à 19h15.

000 - OUVERTURE DE LA RENCONTRE

000-01 Ouverture de la séance générale

000-02 Adoption de l'ordre du jour

000-03 Adoption du procès-verbal de la séance générale du 4 août 2014

000-04 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 août 2014

000-05 Adoption du procès-verbal de la séance générale du 2 septembre 2014

000-06 Suivi au procès-verbal

000-07 PÉRIODE DE QUESTIONS

100 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

110 Conseil et personnel municipal

110-01 Premiers soins Haute-Gatineau / Formation gratuite les 29 et 30 octobre à Grand-Remous «Secourisme en milieu de travail-CSST incluant le RCR» pour quatre (4) employés

110-02 Fermeture des bureaux administratifs pour la période des Fêtes «du 22 décembre 2014 au 5 janvier 2015 inclusivement»

110-03 Séance extraordinaire le jeudi 9 octobre 2014 à 19h15

130 Gestion financière et administrative

130-01 Présentation des comptes payés au 30 septembre 2014

130-02 Présentation des comptes dus au 30 septembre 2014

130-03 Présentation des salaires payés au 30 septembre 2014

130-04 Demande de carte de crédit Visa Desjardins / Nomination du maire et de la directrice générale avec limite de crédit

130-05 Annulation du chèque n° C1400542 - Mauvais fournisseur

150 Diverse invitation

200 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

200-01 Logiciel Incendie Target 911 - Autorisation d'accès à distance à MRCVG

300 - TRANSPORT

300-01 Autorisation par le MTQ / Installation de panneaux de signalisation «Merci de ne pas utiliser vos freins moteurs»

- 300-02** Confirmation par le MTQ d'une subvention de 229 880 \$ pour l'année 2014 dans le cadre du volet principal du Programme d'aide à l'entretien du réseau local
- 300-03** Recommandation par la Députée Stéphanie Vallée d'un montant de 35 000 \$

400 - HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

- 400-01** Appel d'offres pour la cueillette des matières résiduelles et recyclables
- a) Cueillette des matières résiduelles aux deux semaines
 - b) Cueillette des matières résiduelles variables
- 400-02** Journée de travail sur la gestion des matières résiduelles, mercredi le 29 octobre à Messines

500 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 500-01** Aide financière de 150 \$ / Équipe du soutien à domicile CSSSVG-CLSC de Maniwaki pour le dîner de Noël des aînés

600 - AMÉNAGEMENT, URBANISME, RÈGLEMENT LOCAL ET DÉVELOPPEMENT

- 600-01** Retrait de MFFP aux réunions de l'Aire faunique communautaire
- 600-02** Municipalité de Lac Sainte-Marie - Appui pour la relance du train à vapeur en direction de Wakefield
- 600-03** Finalisation de conformité du dossier / Remboursement du dépôt de 2 000 \$ à M. Éloi Berthelot
- 600-04** Ville de Gracefield demande d'appui / Entente avec la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau pour la gestion des cours d'eau sur son territoire
- 600-05** Mandat à notre aviseur légal pour infraction à la réglementation - Immeuble du 1719, route Transcanadienne
- 600-06** Mandat à notre aviseur légal pour infraction à la réglementation - Immeuble du 1680, route Transcanadienne
- 600-07** Mandat à notre aviseur légal pour infraction à la réglementation - Immeuble du 1132, route Transcanadienne
- 600-08** Autorisation d'une dépense pour une recherche au Registre des entreprises dans le cadre du développement économique de notre municipalité
- 600-09** Autorisation d'une dépense pour sondage auprès de nos jeunes dans le cadre du développement économique de notre municipalité
- 600-10** Retrait de la demande de dérogation mineure / Remboursement des frais déboursés de 312.26 \$ à M. Alain Nantel

700 - LOISIRS ET CULTURE

- 700-01** Demande d'aide financière en culture au CLD

- 700-02** Don de 150 \$ (discrétionnaire) - Aide financière Maison hantée (bonbons d'Halloween)
- 700-03** Roman «Zog» par l'auteur Pascal Chaussé / Acquisition d'un exemplaire à 35 \$
- 700-04** Autorisation de dépenses pour visite de sentiers pédestres et photocopies
- 700-05** Municipalité de Aumond / Supports de métal pour patinoire

800 - CORRESPONDANCE

- 800-01** Demande d'appuie / Sauvons Postes Canada - Non aux compressions

900 - VARIA

- 900-01** Demande de subvention «**Appel regroupé régional pour des projets de constructions, de rénovations, d'améliorations ou d'acquisitions d'équipements spécialisés en bibliothèque - Aménagement BIBLIO**»
- 900-02** Achat de deux (2) «bunkers» pour le service incendie

1000 - PÉRIODE DE QUESTIONS ET PAROLE AU PUBLIC

1100 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Adoptée à l'unanimité

100 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

110 Conseil et personnel municipal

R-0610-195

Formation «Secourisme en milieu de travail-CSST incluant RCR»

La conseillère, Johanne Bonenfant, propose et il est résolu d'autoriser la participation de quatre (4) employés à participer à la formation «Secourisme en milieu de travail-CSST incluant RCR» qui aura lieu les 29 et 30 octobre 2014 à Grand-Remous. Cette formation est offerte gratuitement par la CSST. Les frais de déplacement et de repas seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité

R-0610-196

Fermeture des bureaux administratifs pour la période des Fêtes

Le conseiller, Éric Bélanger, propose et il est résolu d'autoriser la fermeture des bureaux administratifs pour la période des Fêtes, soit du 22 décembre 2014 au 5 janvier 2015 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité

R-0610-197 **Séance extraordinaire le jeudi 9 octobre 2014 à 19h15**

Le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu qu'une séance extraordinaire du conseil municipal ait lieu le jeudi 9 octobre 2014 à 19h15.

Adoptée à l'unanimité

R-0610-198 **Présentation des comptes payés au 30 septembre 2014**

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés a été transmise aux membres du conseil;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère, Martine Coulombe, propose et il est résolu d'adopter la liste des comptes payés telle que déposée pour la période du 1^{er} au 30 septembre 2014, dont celle-ci représente la somme de 22 856.98 \$.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, Directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R-0610-199 **Présentation des comptes dus au 30 septembre 2014**

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes dus a été transmise aux membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

CONSIDÉRANT QU'un supplément de comptes dus a été remis aux membres du conseil au plénier tenu avant la séance générale;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller, Éric Bélanger, propose et il est résolu d'adopter le rapport des comptes dus tel que déposé et d'autoriser leur paiement pour la période du 1^{er} au 30 septembre 2014, dont celui-ci représente une somme de 126 168.64 \$ et d'un supplément au montant de 2 735,46 \$, le tout pour une somme totale de 128 904.10 \$ et autorise la directrice générale, Julie Rail, à retenir le paiement du fournisseur n° 10040 au montant de 21 270.38 \$, le tout pour un montant payable de 107 633.72 \$.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, Directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R-0610-200 Présentation des salaires payés au 30 septembre 2014

CONSIDÉRANT QUE la liste des salaires payés a été transmise aux membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère, Johanne Bonenfant, propose et il est résolu d'adopter la liste des salaires payés pour la période du 1^{er} au 30 septembre 2014, dont celle-ci représente la somme de 65 745.58 \$.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, Directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R-0610-201 Demande d'émission de cartes de crédit «Visa Desjardins»

La conseillère, Johanne Bonenfant, propose et il est résolu d'autoriser «Visa Desjardins» à émettre au nom de la Municipalité de Grand-Remous deux (2) cartes de crédit avec une limite de 2 500 \$ chacune, soit une première pour la directrice générale, Julie Rail, et une deuxième pour le maire, Gérard Coulombe.

Adoptée à l'unanimité

R-0610-202 Annulation d'un chèque

Le conseiller, Éric Bélanger, propose et il est résolu que le chèque ci-dessous soit annulé au livre comptable de la municipalité.

Fournisseur n° 82466

Chèque n° C1400542

75.00 \$

Adoptée à l'unanimité

200 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

R-0610-203 Logiciel incendie Target 911 - Autorisation d'accès à distance à MRCVG

CONSIDÉRANT QUE la MRC Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) va procéder prochainement à l'acquisition du logiciel Target 911 et pour que son utilisation soit profitable pour la MRCVG et les municipalités, une demande a été faite pour donner un accès à distance sécurisé de notre serveur au coordonnateur du service incendie de la MRCVG;

CONSIDÉRANT QU'à partir du moment où la MRCVG recevra l'accès à distance sécurisé de notre serveur, une programmation sera effectuée par un technicien informatique de la compagnie ICO Technologie;

CONSIDÉRANT QUE ladite programmation permettra à la MRCVG d'avoir accès seulement à une partie de nos informations contenues dans notre logiciel Target 911;

CONSIDÉRANT QUE le but de cette action est de permettre à la MRCVG de pouvoir réaliser son rôle dans le contexte de la mise en oeuvre du Schéma de couverture en sécurité incendie (SCRSI) et pour aider les municipalités dans la réalisation des actions de leur plan de mise en oeuvre du SCRSI;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller, Éric Bélanger, propose et il est résolu de donner un accès à distance sécurisé de notre serveur au coordonnateur du service incendie de la MRCVG pour qu'il réalise son rôle dans le contexte de la mise en oeuvre du SCRSI et pour aider notre municipalité dans la réalisation des actions de notre plan de mise en oeuvre du SCRSI.

Adoptée à l'unanimité

300 - TRANSPORT

R-0610-204 Installation de panneaux de signalisation «Merci de ne pas utiliser vos freins moteurs»

La conseillère, Martine Coulombe, propose et il est résolu que deux (2) panneaux de signalisation «Merci de ne pas utiliser vos freins moteurs» soient installés au nord et au sud de la route Transcanadienne, le tout en conformité avec les normes d'installation du ministère des Transports.
Référence MTQ : 17 710 (83095)

Adoptée à l'unanimité

R-0610-205 Lettre remerciement à la Députée Stéphanie Vallée

Le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu qu'une lettre de remerciement soit acheminée à la Députée Stéphanie Vallée pour sa recommandation au ministre des Transports par le biais du **Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal**.

Adoptée à l'unanimité

400 - HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

R-0610-206 Appel d'offres pour la cueillette des matières résiduelles et recyclables

La conseillère, Johanne Bonenfant, propose et il est résolu que la Municipalité procède à la présentation d'un appel d'offres pour le service de cueillette des matières résiduelles et recyclables à l'intérieur des limites de son territoire, soit pour une première année nominale débutant le 7 février 2015 et se terminant le 6 février 2016 et trois (3) années subséquentes débutant le 7 février et se terminant le 6 février 2018.

- a) Cueillette des matières résiduelles et recyclables aux deux (2) semaines;
- b) Cueillette des matières résiduelles et recyclables variables;

Les documents dudit appel d'offres pourront être obtenus auprès du Système électronique SE@O au www.seao.ca.

Adoptée à l'unanimité

R-0610-207 Journée de travail sur la gestion des matières résiduelles

La conseillère, Martine Coulombe, propose et il est résolu d'autoriser la participation de Johanne Bonenfant, Johns Rodgers et Stéphanie Gagnon à la journée de travail sur la gestion des matières résiduelles qui se tiendra le mercredi 29 octobre 2014 à Messines. Les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de la pièce justificative.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, Directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

500 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

R-0610-208 Équipe du soutien à domicile CSSSVG-CLSC / Demande d'aide financière

Le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu qu'un montant de 150.00 \$ soit accordé à l'Équipe de soutien à domicile CSSSVG-CLSC pour l'organisation du dîner de Noël des aînés.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, Directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

600 - AMÉNAGEMENT, URBANISME, RÈGLEMENT LOCAL ET DÉVELOPPEMENT

R-0610-209 Appui à la Municipalité de Lac Sainte-Marie

La conseillère, Johanne Bonenfant, propose et il est résolu d'appuyer la municipalité de Lac Sainte-Marie dans leur démarche auprès de la Compagnie de chemin de fer de l'Outaouais pour la relance du train à vapeur en direction de Wakefield.

Adoptée à l'unanimité

R-0610-210 Remboursement du dépôt / Dossier M. Éloi Berthelot

CONSIDÉRANT QUE M. Éloi Berthelot avait le 1^{er} août 2011 signé un document l'obligeant à respecter des engagements afin de rendre les propriétés du 23 et 27 chemin Lac Fiske conformes;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité avait appuyé cette démarche de subdivisions de terrain, le tout conditionnel au respect des engagements énumérés au document signé;

CONSIDÉRANT QU'en contrepartie, la municipalité avait exigé un dépôt de 2 000 \$ afin que tous les engagements soient respectés;

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur en bâtiment, Gabriel Yoland Blais, confirme la finalisation du dossier;

CONSIDÉRANT QU'après discussion avec M. Éloi Berthelot, ce dernier confirme à la municipalité d'appliquer le remboursement du dépôt de 2 000 \$ à même ses comptes de taxes municipales ainsi que son droit de mutation immobilière;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu que le dépôt au montant de 2 000 \$ soit remboursé à M. Éloi Berthelot et qu'il soit appliqué aux matricules 5375-48-8474 (23, chemin Lac Fiske) et 5375-49-2133 (terrain vacant).

Adoptée à l'unanimité

R-0610-211 Entente avec la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau - Cours d'eau

CONSIDÉRANT QU'en 2006, une entente a été signée entre la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et la Municipalité de Grand-Remous concernant la gestion des cours d'eau sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau détient la compétence exclusive sur les cours d'eau;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère, Martine Coulombe, propose et il est résolu de demander à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau de revoir en intégralité les ententes avec les municipalités locales sur la gestion des cours d'eau sur son territoire..

Adoptée à l'unanimité

R-0610-212 **Immeuble du 1719, route Transcanadienne**

ATTENDU QUE suite au rapport de l'inspecteur en bâtiment, le Conseil constate qu'il existe une nuisance et une cause d'insalubrité sur le lot numéro 4 168 024, à savoir la présence de matériaux de construction, d'une vieille motoneige, d'un vieux bidon d'essence, de pneus, de fils électriques, de vieux appareils ménagers, de vieilles portes et fenêtres, d'un vieux poêle à bois, d'une vieille fournaise à l'huile, d'une vieille roulotte de voyage et de plusieurs autres débris de toutes sortes et autres objets divers sur l'immeuble;

ATTENDU QUE l'immeuble contrevient au *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées*, Q-2, r.22;

ATTENDU QUE cette situation contrevient à la réglementation municipale et constitue une nuisance ainsi qu'une cause d'insalubrité au sens de la *Loi sur les compétences municipales*;

EN CONSÉQUENCE la conseillère, Martine Coulombe, propose et il est résolu qu'un ultime avis soit envoyé au propriétaire et occupant dudit immeuble, lui enjoignant de procéder, dans les quinze (15) jours de la réception dudit avis, au nettoyage du terrain en le débarrassant de toutes les nuisances et causes d'insalubrité ci-devant mentionnées, de procéder à une demande de permis complète pour l'installation d'un système septique et de procéder à l'installation d'un système septique conforme au *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées*, Q-2, r.22, à défaut de quoi, mandat sera donné à la firme PRÉVOST FORTIN D'AOUST d'entreprendre les procédures judiciaires requises devant la Cour supérieure afin d'obtenir les ordonnances pour nettoyer ledit immeuble et le rendre conforme au *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées*, Q-2, r.22.

Adoptée à l'unanimité

R-0610-213 **Immeuble du 1680, route Transcanadienne**

ATTENDU QUE suite au rapport de l'inspecteur en bâtiment, le Conseil constate qu'il existe une nuisance et une cause d'insalubrité sur le lot numéro 4 168 003, à savoir la présence de véhicules à vendre, la présence de véhicules pour en faire la réparation, de pièces d'automobiles sur le sol et dans les branches autour de la propriété, d'un vieux tracteur à gazon dans le sous-bois et autres objets divers;

ATTENDU QUE le tout contrevient à la réglementation municipale et constitue une nuisance ainsi qu'une cause d'insalubrité au sens de la *Loi sur les compétences municipales*;

ATTENDU QU'UN usage commercial est exercé sur ladite propriété en contravention avec la réglementation municipale;

EN CONSÉQUENCE le conseiller, Éric Bélanger, propose et il est résolu qu'un ultime avis sera envoyé au propriétaire et occupant dudit immeuble, lui enjoignant de procéder, dans les quinze (15) jours de la réception dudit avis, au nettoyage du terrain en le débarrassant de toutes les nuisances et causes d'insalubrité ci-devant mentionnées et de cesser l'usage commercial de vente et réparation de véhicules, à défaut de quoi, mandat sera donné à la firme PRÉVOST FORTIN D'AOUST d'entreprendre les procédures judiciaires requises devant la Cour supérieure afin d'obtenir les ordonnances de nettoyage et de cessation de toutes les activités commerciales dérogatoires.

Adoptée à l'unanimité

R-0610-214

Immeuble du 1132, route Transcanadienne

ATTENDU QUE l'inspecteur en bâtiment a constaté qu'il existe une source de nuisances et d'insalubrité sur l'immeuble connu comme étant le lot numéro 4 167 662 consistant notamment en la présence de pièces d'automobiles qui jonchent le sol, de carcasses de véhicules, de pneus, d'un bateau, d'une remorque, de la ferraille et autres débris;

ATTENDU QUE le propriétaire dudit immeuble a été avisé par la Municipalité et qu'il a notamment reçu signification, le 29 septembre 2014, d'une mise en demeure expédiée par les procureurs PRÉVOST FORTIN D'AOUST l'enjoignant de faire disparaître la cause de nuisances et de procéder à l'entretien de sa propriété;

ATTENDU QUE le propriétaire n'a pas donné suite aux avis de la Municipalité ni à ladite mise en demeure;

ATTENDU QUE cette situation contrevient à la réglementation municipale et constitue une cause de nuisances et d'insalubrité au sens de la *Loi sur les compétences municipales*;

EN CONSÉQUENCE la conseillère, Johanne Bonenfant, propose et il est résolu que :

Le conseil municipal constate qu'il existe une cause de nuisances et d'insalubrité ci-haut mentionnée sur l'immeuble connu comme étant le lot numéro 4 167 662;

Le conseil municipal ratifie la mise en demeure envoyée par les procureurs PRÉVOST FORTIN D'AOUST et signifiée au propriétaire de l'immeuble le 29 septembre 2014;

Le propriétaire de l'immeuble ne s'étant pas conformé à la mise en demeure dans le délai qui y est mentionné, le conseil municipal donne mandat aux avocats PRÉVOST FORTIN D'AOUST d'entreprendre devant la Cour supérieure des procédures en vertu de la *Loi sur les compétences municipales* afin qu'il soit enjoint au propriétaire de prendre les mesures requises pour faire disparaître les nuisances.

Adoptée à l'unanimité

R-0610-215 **Recherche d'informations au Registre des entreprises du Québec**

Le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu d'autoriser une dépense de 107.00 \$ plus les taxes applicables afin d'obtenir du Registre des entreprises du Québec une recherche par regroupement d'information pour le comité de développement économique du Québec. Mme Mélanie Auger est autorisée à effectuer la demande d'information pour et au nom de la municipalité. Le remboursement s'effectuera sur présentation de la pièce justificative

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, Directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R-0610-216 **Comité de développement économique / Sondage auprès des jeunes**

La conseillère, Martine Coulombe, propose et il est résolu que suite à la demande formulée par le comité de développement économique, la municipalité autorise la dépense pour un souper pizza afin qu'il puisse effectuer un sondage auprès de 20 à 25 jeunes de notre village.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, Directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R-0610-217 **Retrait demande de dérogation mineure n° 2009-05 / M. Alain Nantel**

CONSIDÉRANT QUE M. Alain Nantel a déposé une demande de dérogation mineure le 29 janvier 2010;

CONSIDÉRANT QUE depuis le dépôt de la demande de dérogation mineure, le comité s'est réuni à quelques reprises pour étudier le dossier et à effectuer une visite terrain pour prendre en considération la position du propriétaire adjacent afin de trouver une possibilité d'autoriser la demande de dérogation mineure et de satisfaire les deux parties;

CONSIDÉRANT QUE pour poursuivre le dossier, M. Nantel avait l'obligation de transmettre un document officiel démontrant l'ensemble de son projet avant que les membres du comité consultatif d'urbanisme procèdent à l'analyse finale et émettent sa recommandation au conseil municipal;

CONSIDÉRANT QU'à ce jour, M. Nantel n'a toujours pas transmis le document demandé et quand l'absence de celui-ci, le comité consultatif d'urbanisme n'auront d'autre choix que d'émettre une recommandation négative au conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE lors d'une recommandation négative, le demandeur peut se prévaloir du pouvoir de décision finale du conseil municipal.

CONSIDÉRANT QUE M. Nantel désire mettre fin à sa démarche et qu'en vertu du Règlement n° 990802-138 «*Règlement concernant les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme*», les frais reliés à la demande de dérogation mineure peuvent lui être remboursés;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère, Johanne Bonenfant, propose et il est résolu que le montant déboursé de 312.26 \$ pour la demande de dérogation mineure n° 2009-05 soit remboursé à M. Nantel.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, Directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

700 - LOISIRS ET CULTURE

R-0610-218 Demande d'aide financière en culture au CLD

Le conseiller, Éric Bélanger, propose et il est résolu qu'une demande d'aide financière en culture soit présentée au Centre local de développement - CLD et que la directrice générale, Julie Rail, est autorisée à signer tout document relatif à cette demande.

Adoptée à l'unanimité

R-0610-219 Demande d'aide financière pour l'organisation de la Maison hantée / Halloween - bonbons

La conseillère, Martine Coulombe, propose et il est résolu qu'une aide financière de 150.00 \$ soit accordée aux organisateurs de la Maison hantée dans le cadre de la Fête de l'Halloween qui aura lieu le 31 octobre prochain. Le montant alloué servira à l'achat de bonbons et sera pris à même le budget discrétionnaire du maire. Le chèque sera émis au nom Valérie Michaud.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, Directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R-0610-220

Achat du roman «Zog» / Auteur Pascal Chaussé

La conseillère, Johanne Bonenfant, propose et il est résolu que la municipalité procède à l'achat d'un exemplaire du roman «Zog» de l'auteur Pascal Chaussé au coût de 35.00 \$ incluant les taxes applicables ainsi que la livraison.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, Directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R-0610-221

Autorisation de dépenses / Dossier sentier pédestre

La conseillère, Johanne Bonenfant, propose et il est résolu que le conseiller responsable du dossier sentier pédestre, John Rodgers, est autorisé à effectuer divers déplacements pour l'obtention de diverses informations pour ledit dossier. Les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de pièce justificative.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, Directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R-0610-222

Municipalité de Aumond / Support de métal anciennes bandes de la patinoire

La conseillère, Martine Coulombe, propose et il est résolu d'autoriser le don de l'ensemble des supports de métal qui servait pour les anciennes bandes de patinoire. En échange, la municipalité de Aumond s'engage à remettre gratuitement quatre (4) billets pour la Fête des voisins qui se tiendra en août 2015.

Adoptée à l'unanimité

800 - CORRESPONDANCE

«Demande d'appui / Sauvons Postes Canada - Non aux compressions»

Cette résolution ne sera pas inscrite au procès-verbal de cette assemblée étant donné qu'elle avait déjà fait l'objet d'un appui lors de la séance générale du 2 septembre 2014 par sa résolution n° R-0209-179.

900 - VARIA

R-0610-223

Demande de subvention «Appel regroupé régional pour des projets de constructions, de rénovations, d'améliorations ou d'acquisitions d'équipements spécialisés en bibliothèque - Aménagement BIBLIO»

ATTENDU QUE le Réseau BIBLIO de l'Outaouais travaille à l'élaboration d'un projet d'appel regroupé régional ***Aménagement BIBLIO*** pour des projets de constructions, de rénovations, d'améliorations ou d'acquisitions d'équipements spécialisés en bibliothèque dans le but de déposer une seule demande de subvention régionale regroupée des projets des municipalités auprès du ministère de la Culture et des Communications (MCC);

ATTENDU QUE ce projet d'appel régional, géré par le Réseau BIBLIO de l'Outaouais, vise à réaliser de petits projets de rénovations, de constructions, d'améliorations ou d'acquisitions d'équipements spécialisés de moins de 100 000 \$;

ATTENDU QUE la municipalité pourrait profiter d'une subvention pour rénover et améliorer sa bibliothèque équivalant à 50 % des coûts admissibles;

ATTENDU QUE la municipalité doit attendre que le Réseau BIBLIO de l'Outaouais ait reçu une confirmation formelle du MCC concernant l'acceptation des projets déposés et les subventions allouées avant d'entreprendre les travaux;

ATTENDU QUE la municipalité devra signer une convention avec le Réseau BIBLIO de l'Outaouais lorsque les projets déposés seront annoncés par le MCC afin d'officialiser l'aide financière qui sera versée à la municipalité pour la réalisation de ces travaux en bibliothèque;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu que le Conseil municipal mandate la directrice générale, Julie Rail, pour produire et déposer avant le 12 décembre 2014 auprès du Réseau BIBLIO de l'Outaouais tous les documents nécessaires pour participer au projet d'appel regroupé régional *Aménagement BIBLIO* dont le montant total du projet de la municipalité s'élève à 10 000 \$ pour sa bibliothèque.

Adoptée à l'unanimité

R-0610-224 Achat de deux (2) «bunkers» pour le service incendie

La conseillère, Martine Coulombe, propose et il est résolu que mandat soit donné à notre gestionnaire incendie afin qu'il procède à l'achat de deux (2) «bunkers» pour les pompiers volontaires, Éric Bélanger et Éric Pauzé, qui sont au service de notre brigade d'incendie.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, Directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

1000 - PÉRIODE DE QUESTIONS ET PAROLE AU PUBLIC

La période de questions débute à 19h28.

1100 - LEVÉE DE LA SÉANCE

R-0610-225 Levée de la séance

Le conseiller, Éric Bélanger, propose et il est résolu de lever la présente séance générale à 19h36.

Adoptée à l'unanimité

**Gérard Coulombe
Maire**

**Stéphanie Gagnon
Secrétaire**

